

JÜRGEN ERFURT

Le français du XX^e siècle. Variétés linguistiques et processus de standardisation

Résumé

Afin de situer les problèmes liés aux notions de langue standard et de processus de standardisation au XX^e siècle, sujets de discussions controversés en France et dans les pays francophones, cette contribution choisie comme point de départ une analyse de ces concepts tels qu'ils sont inscrits dans les deux derniers volumes de l'ouvrage monumental «Histoire de la langue française» (HLF), initié par Ferdinand Brunot et poursuivi pour le XX^e s. par Gérard Antoine, Robert Martin et Bernard Cerquiglini. Tandis que les linguistes français ayant participé à l'HLF n'ont, à quelques exceptions près, pratiquement pas contribué à faire progresser la recherche sur cette dynamique, les linguistes qui se consacrent à l'étude des rapports linguistiques au sein de la francophonie se voient confronter à une dynamique langagière qui exige une réflexion (méta-)linguistique portant sur le plurilinguisme, la variation et l'hégémonie linguistique. Il en découle une attention particulière au changement linguistique de type pluricentrique qui permet de mieux cerner le concept du standard dans une théorie de la variation linguistique.

1. Le thème que nous aborderons dans cette partie du livre relève de la tâche hautement délicate d'étudier le français et l'espagnol contemporain dans leur dimension historique. Si la variation linguistique constitue une condition du changement linguistique, alors il nous incombe de mettre en lumière les processus de différenciation linguistique qui entrent en jeu dans la pratique communicative reliée aux processus tels que la division du travail, la diversification sociale, la spécialisation et la professionnalisation. Il en découle une dynamique des variétés linguistiques dont l'émergence et la diffusion de la variété standard entraîne une restructuration du système entier des variétés, y compris les langues de France, d'Espagne et d'Amérique hispanophone.

Le thème du livre s'organise autour d'un deuxième axe. Il consiste à analyser le rôle des idéologies linguistiques et de la politique linguistique, lorsqu'il s'agit des rapports entre des variétés qui, premièrement, se situent en milieu minoritaire ou à la périphérie face à la variété plus prestigieuse d'un centre et, deuxièmement, se construisent à l'intérieur d'une hiérarchie sociale. Evoquons

par exemple les francophones de Belgique et les relations qu'ils entretiennent avec le groupe linguistiquement hégémonique en France ou bien les Acadiens par rapport aux élites québécoises.

Ce point nous emmène à établir un troisième axe qui se base sur la réflexion métalinguistique. Je ferai ici référence aux activités de codification et à la critique de la langue, à la professionnalisation de la pratique linguistique dans les médias et dans les services de relations publiques des institutions et des entreprises. A ce propos, je mentionnerai également les discours normatifs dans la société qui font partie intégrante de la distinction sociale et des processus de sélection linguistique.

Les processus de standardisation et le concept de standard sont les deux sujets principaux que nous aborderons par la suite. Quelle problématique cet aspect de la dynamique linguistique présente-t-il? Dans le dessein d'apporter quelques éclaircissements, je m'appuierai tout d'abord sur un ouvrage éminent se rapportant à l'histoire de la langue française. Il s'agit ainsi de montrer comment le rapport entre les variétés du français d'une part, et la restructuration de ce système dans le contexte de la standardisation d'autre part, est abordé, par qui et avec quels concepts.

Dans un deuxième temps, j'examinerai ce que sont les processus de standardisation et ce que signifie le terme de variété standard. Peut-on dire que la notion de 'standard' équivaut à celle de 'la norme' comme l'avait suggéré l'Académie française en 1967 ou bien Claude Hagège (1983, 13) qui considère 'la norme' comme synonyme français du terme anglais *standard*. Quel est le rôle des rapports entre l'oral et l'écrit dans les processus de standardisation? Quelles influences exercent les institutions sociales comme par exemple l'école et la famille d'une part, et les nouveaux médias d'autre part?

Dans un troisième temps, je me référerai à la problématique du changement linguistique et plus particulièrement aux notions de *directionnalité* et d'*extension*. Je mettrai l'accent sur la directionnalité par rapport aux processus pluricentriques. L'extension quant à elle soulève la question de la relation entre l'oral et l'écrit dans les processus de standardisation.

2. Afin d'aborder les problèmes liés aux notions de langue standard et de processus de standardisation, sujets de discussions controversés en France, je souhaiterais attirer l'attention sur l'ouvrage monumental «Histoire de la langue française» (HLF), initié par Ferdinand Brunot, complété pour le XIX^e s. par Charles Bruneau et poursuivi pour le XX^e s. par Gérard Antoine et Robert Martin, qui, avec une conception différente par rapport aux volumes précédents, y ont ajouté deux tomes pour les périodes 1880-1914 et 1914-1945. Par la suite, sous la direction de Gérard Antoine et Bernard Cerquiglini, il fut achevé avec le tome HLF 1945-2000. Pour ce qui concerne notre sujet, les deux derniers tomes présentent un intérêt fondamental et serviront de point de départ à ma réflexion.

Dans ses «Présentations historiques» (HLF 1914-1945, p. 13-24; HLF 1945-2000, p. 13-21), René Rémond évoque d'abord l'histoire générale de la France du XX^e siècle et dessine ainsi le cadre dans lequel s'inscrit la langue française. A la fin des deux guerres mondiales, dont les conséquences ont profondément marqué tout le XX^e siècle, la France comptait parmi les puissances victorieuses. Particulièrement après la Deuxième guerre mondiale, la France a vécu la mutation la plus ample, la plus profonde, la plus rapide de son histoire. Voici quelques domaines qui ont été le lieu de changements significatifs:

- urbanisation et industrialisation : rapport numérique entre population rurale et citadine;
- colonialisme: A partir de 1962, fin de la période coloniale, de nombreux migrants arrivent en France (et en Belgique; la francisation de ces migrants, au-delà du continent européen, constituera aussi un défi pour le Canada francophone);
- médias: film parlant depuis 1930, nombre croissant de spectateurs au cinéma; TSF/radio, télévision;
- école: scolarisation obligatoire prolongée jusqu'à l'âge de 16 ans en 1959; niveau d'éducation plus élevé après 1968;
- religion/église: diminution de la fréquentation des offices religieux et de l'appartenance à une paroisse;
- secteur tertiaire: fortement tourné vers la communication; expansion du domaine informatique avec un important développement technologique; petit commerce en concurrence avec les grandes surfaces;
- transports: TGV, réseau de routes et d'autoroutes, circulation individuelle, avions; plus grande mobilité de population.

Tous ces facteurs ont des conséquences sur la pratique du français, la communication à grande échelle, la mobilité sociale des locuteurs, les besoins communicatifs d'une société moderne et enfin, sur la dynamique des variétés concurrentes et des formes de prestige sur le marché linguistique.¹ La question se pose de savoir, dans quelle mesure les deux derniers tomes de l' «Histoire de la langue française» reflètent les variétés du français en France et dans la francophonie en considérant les changements qui ont eu lieu au cours du XX^e siècle.

Nous commencerons l'analyse du dernier tome par une courte description de sa structure.² Les éditeurs, Gérald Antoine et Bernard Cerquiglini, ont divisé l'histoire du français en quatre parties. Une introduction déjà mentionnée, suivie d'une première partie intitulée «Tendances évolutives» qui inclut les chapitres «Prononciation», «Orthographe», «Evolution du lexique» et «Evolution de la

¹ Voir P. Bourdieu 1982.

² Contrairement au tome de HLF 1914-1945, le dernier tome HLF 1945-2000 présente l'inconvénient de ne pas contenir d'index. Il est par conséquent nécessaire de parcourir en détail les 51 chapitres réunissant 49 auteurs.

syntaxe». Quant à la deuxième partie sur titrée «Usages du français», elle englobe plusieurs chapitres relevant «De la langue orale à la langue écrite», puis 200 pages sur le thème des «langues de spécialités» (terminologie, informatique, biologie, médecine, philosophie, économie etc.) ainsi que quatre chapitres consacrés aux «usages littéraires du français». La troisième partie, «Géographie et diffusion du français», passe en revue la politique linguistique, l'enseignement du français, les variétés régionales et la progression du français en France, de même que la situation du français dans la francophonie (Belgique, Suisse, Québec, Liban, Maghreb, Afrique subsaharienne, Océanie) et se termine par un chapitre sur le créole. La quatrième partie, «Linguistique et philologie françaises», se penche, d'une part, sur le développement des disciplines de la linguistique comme la «théorie grammaticale», la «lexicologie et sémantique lexicale» et la «stylistique» et, d'autre part, sur la philologie et la linguistique appliquée, dans des chapitres consacrés à l'édition de textes français et à la pratique lexicographique comme le grand projet national du «Trésor de la langue française», «Les banques textuelles», la «lexicographie informatisée» et les «Atlas linguistiques régionaux». A la lecture des différents chapitres, que retient-on de la problématique des variétés du français?

Dans les 600 premières pages, l'analyse du français en termes de variation linguistique et de dynamique entre les variétés ne joue pratiquement aucun rôle, ce qui n'est en fait pas surprenant. Cependant, on trouve quelques exceptions assez significatives. Dans le chapitre sur la «Prononciation», Fernand Carton parle de «français standardisé» pour décrire une variante de prononciation, qui se rencontre en situation «de discours informel avec des pairs, non marqué régionalement».³ Étonnamment, on ne retrouve pas d'autres références à la dynamique des variétés linguistiques dans ce chapitre. Dans un court chapitre «Le français parlé: un regard sur la syntaxe» (p. 195-197), Claire Blanche-Benveniste voit la nécessité d'aborder la problématique des variétés et des rapports entre langue parlée et langue écrite au XX^e siècle, mais elle n'approfondit cependant pas la question, ni de façon théorique ni empirique. Toutefois, elle met en avant une tendance qui se reflète dans le langage moderne en situation professionnelle: de plus en plus, dans l'administration et le secteur des services, les relations avec les clients sont marquées par la caractéristique suivante:

³ F. Carton, HLF 1945-2000, p. 26: „*Le registre de la conversation ordinaire (CO)*, en situation de discours informel avec des pairs, non marqué régionalement, ce qui correspond à la notion de français standardisé». En utilisant le terme *français standardisé*, Carton se réfère aux recherches du phonéticien Pierre Léon (Toronto): «Standardisation vs. diversification dans la prononciation du français contemporain», dans: Hollien, Harry and Patricia (eds.): *Current Issues in the Phonetic Sciences*. Amsterdam: Benjamins 1979, 541-549.

- (1) Dès qu'ils sont dans une situation professionnelle qui s'y prête, les Français utilisent les caractéristiques classiques des usages technocratiques, qu'on pourrait croire réservées à la langue écrite des administrations: nominalisations en chaîne, appositions, usage des passifs impersonnels etc. Les hôtesses d'Air France annoncent régulièrement que les voyageurs risquent de recevoir des objets sur la tête s'ils ouvrent trop brusquement les coffres de bagages. Les formules qu'on leur enjoint de prononcer n'utilisent jamais des verbes comme *tomber* ni *ouvrir*, mais toujours des nominalisations comme *ouverture* et *chute*: 'L'ouverture des coffres-z-à bagages risque d'entraîner la chute d'objets. Veuillez-z-y prêter-r-attention.' (p. 197).

Ni les chapitres sur «la langue de la presse» et «la langue de la publicité» ni celui sur «la langue du cinéma» ou celui sur «la langue dans le roman» ne font allusion à la variation linguistique et à l'émergence d'une variété standard, bien que ces questions soient très liées aux domaines de communication susmentionnés. Il faut attendre le chapitre sur «La politique linguistique» dans lequel Bernard Cerquiglini analyse la marginalisation grandissante des langues régionales et l'implantation du français comme langue nationale en France pour lire la phrase suivante: «Le journal de 20 heures est plus dévastateur que ne le fut l'école de Jules Ferry» (p. 598). Et pourtant, même chez lui, les observations concernant la dynamique des variétés ainsi que la standardisation font défaut.

La première évocation explicite de la question du décalage au sein du système des variétés linguistiques apparaît dans le chapitre sur «Les variétés régionales du français» de Jacques Chaurand, même si au départ il fait preuve d'une certaine prudence dans ses propos, comme si aborder cette question relevait du sacrilège.

- (2) La prononciation des mots français se fait au nom d'une langue dite depuis les années 70 'standard' [entre guillemets]. Cette appellation est discutée; mais elle a du moins l'avantage de suggérer qu'il existe autre chose qu'un 'standard français' [de nouveau entre guillemets] (p. 643).

Dans les pages suivantes, Chaurand hésite entre l'appellation *français standard* et *la langue dite «standard»* ou plutôt *du «standard»* – entre guillemets. Dans le domaine de la phonie, entre autres, il souligne le phénomène suivant:

- (3) Le français, vu sous l'angle du français standard, est considéré comme une langue sans diphtongue. Il suffit d'aller en Artois ou dans les régions du Centre [...] jusqu'à l'Atlantique pour s'apercevoir que la diphtongue n'est pas une espèce totalement disparue (p. 645).

Par la suite, il change d'optique: son parcours à travers les variétés régionales du français l'emmène à reconnaître, d'une part, une tendance à la diversification et, d'autre part, à l'uniformisation en remplaçant le concept du standard par celui de 'la langue générale':

- (4) Les mouvements ne vont pas dans le même sens: les parlers régionaux génèrent la variété; les langues de spécialité et la langue générale adoptent une forme le plus souvent unique, et dégagent un type qui tend à être applicable à toutes sortes d'objets particuliers, quelle que soit la région (p. 656).

A la place du terme *français standard*, on trouve dans les pages suivantes des occurrences comme *langage ordinaire* vs. *la langue générale* (p. 657) et, à plusieurs reprises, *les parlers régionaux* vs. *la langue générale* (p. 658). Cependant, un point s'avère assez confus: quelle réalité linguistique désigne la notion de 'langue générale' dans une société fortement hétérogène et en transformation permanente? Il semblerait que l'acquis épistémologique auquel Chaurand a recours au début de son chapitre, en utilisant, de manière prudente et distante, le concept de standard pour décrire des caractéristiques phonétiques dans le système des variétés, se perde au profit de la notion plus floue de *langue générale*.

La contribution suivante de Jean Le Dû «La progression du français en France» présente un intérêt particulier par rapport au thème qui nous occupe. En tant que spécialiste du breton comme langue minoritaire en France, il s'intéresse à la fois aux langues de France et aux variétés régionales et sociales du français. Il part de la constatation suivante:

- (5) La France de 1945 était encore linguistiquement très variée. La langue française était connue de tous, mais la langue du cœur, particulièrement dans les campagnes, restait pour beaucoup le parler local, et peu de locuteurs se posaient de questions de préséance (p. 684).

Le Dû n'utilise pas les concepts de langue/variété standard et de standardisation à l'exception d'une occurrence (p. 668). Ce qu'il décrit, à savoir, l'essor du *français scolaire* comme variété linguistique répandue dans la société, se rattache énormément aux processus de standardisation. Ce *français scolaire* représente à ses yeux la variété de référence dans l'acquisition institutionnelle de la langue parlée et écrite. Il est également l'instrument grâce auquel dans les écoles de la République, au cours des années 50, 60 et jusqu'aux années 70, la francisation de la société française s'est imposée face à la diversité linguistique, à la multitude des patois locaux, des dialectes et des langues, dans tout le pays, dans les familles et même en milieu rural. Il explique la transition progressive de la pratique d'une variété, limitée à un espace réduit, à celle du français scolaire étendue à un espace plus large, par l'intermédiaire des variétés mixtes appelées 'français de transitions' et de leurs réductions successives. Les générations suivantes sont entrées de plein-pied à partir des années 1970 dans la nouvelle civilisation urbanisée.

- (6) Elles [les générations suivantes] ont adopté comme registre paritaire une forme commune de français, constituée sur la base de la langue des quartiers populaires de Paris. Ce parler se transforme sans cesse [...] mais demeure commun à toutes

les couches sociales et à toutes les régions de France, grâce notamment à la toute puissance centralisatrice des médias et du cinéma. Il remplace massivement les anciens patois et idiomes locaux avec tous leurs aspects ludiques, familiers, spontanés (p. 675).

Son argumentation met en évidence une situation de diglossie, spécifique à la France au milieu du XX^e siècle, où s’opposaient deux langues: la *langue paritaire* et la *langue disparitaire*.

- (7) Le français était la langue disparitaire, la langue de l’école, de l’écriture et des rapports formels. L’autre terme de la diglossie, qu’on la nomme patois (parlers d’oïl, francoprovençal, occitan), dialecte (alsacien, corse) ou langue (breton ou basque) était le véhicule des rapports paritaires, ancrés dans l’oralité quotidienne, appartenant au domaine privé. Ce partage entre domaine public et domaine privé de la communication est la spécificité sociolinguistique de la France, C’est donc le français de la disparité, utile à tous, qui bénéficie d’un statut officiel (p. 684).

Le concept de Le Dû rappelle en quelque sorte celui que Koch/Oesterreicher ont développé dès 1985 concernant *l’immédiat communicatif* et la *distance communicative* (voir Koch/Oesterreicher 1985, 2001)⁴; il y ajoute cependant une dimension partiellement négligée par Koch/Oesterreicher qui est celle du statut social et glottopolitique de la langue disparitaire, ou, dans la terminologie de Koch/Oesterreicher, de la distance communicative.

La contribution de Jean Le Dû pourrait avoir une fonction charnière, si tel en avait été son intention, puisqu’il s’agit en fait de la seule contribution d’un linguiste français publiée dans la HLF 1945-2000 qui traite des rapports linguistiques – dans la France métropolitaine bien entendu – sous l’angle de la dynamique des variétés linguistiques et des processus de standardisation. Cette prise de position est pour lui quasiment incontournable, car il s’emploie à étudier l’hétérogénéité linguistique, la coexistence des langues en France et l’hégémonie de la variété parisienne. C’est également cette situation que quelques autres linguistes, dans ce tome, ont pris comme point de départ. Il est intéressant de constater que ces auteurs, dont les études portent sur les relations linguistiques au sein de la francophonie, ne sont pour la plupart pas Français: Jean-Marie Klinkenberg (Belgique) pour le français en Belgique, Pierre Martel (Québec) pour le français au Québec, Pierre Knecht (Suisse) pour le français en Suisse, le spécialiste de la francophonie Ambroise Queffélec pour le français au Maghreb et en Afrique noire, enfin Christine Pauleau pour le français en Océanie. Ils évoquent de façon explicite les relations conflictuelles entre *le français standard* (Klinkenberg, p. 701; Queffélec, p. 789ss., Pauleau, p. 842ss.), *la variété de prestige* (Knecht, p. 722), *le français central* (Knecht, p. 724, Martel, p. 744), *le français de référence* (P. Martel, p. 744), *le modèle du français de Paris* (Martel, p. 730) d’une part, et d’autre part, les formes

⁴ Voir à cet égard la contribution de B. Frank-Job, dans ce volume.

d'expression nationales ou régionales qui forment à leur tour un ensemble diversifié de variétés. Si varié que soit le choix des termes employés, ils ont cependant un point commun: ils désignent ce qui dans la sociologie du langage est nommée «la langue légitime» (Bourdieu) et «la langue du groupe linguistiquement hégémonique» (Marcellesi). C'est la tension entre le modèle parisien et les variétés non standard, moins prestigieuses, régionales qui s'avère être un cadre conflictuel: selon l'idéologie linguistique ou la position sociale du locuteur, l'on peut donc différencier des situations de valorisation ou de dévalorisation de son propre mode d'expression.

Procédons à une récapitulation concernant la problématique des variétés et l'utilisation du concept de standard:

a) Dans l'ensemble du dernier tome de l'HLF seuls peu d'auteurs examinent le concept de variété/langue standard. Que ce soit dans le chapitre consacré à la prononciation, à la lexicographie ou à la grammaticographie, qui pourtant reflètent des aspects de la codification de la langue, ou dans ceux consacrés à la langue des médias, de la littérature, du cinéma ou du théâtre, aucune allusion à l'émergence d'une variété standard en France et au décalage au sein du système des variétés linguistiques n'est faite.

b) Le concept de standard semble être mal perçu parmi une partie considérable de linguistes français; une utilisation distanciée des termes comme *la langue dite standard* ou «*le français standard*» [entre guillemets], de même que son emploi peu fréquent dans des débats scientifiques le démontrent. Les auteurs divergent sur des termes peu ou moins appropriés pour représenter la dynamique linguistique, voir *le français général* ou *le français de référence*. On a l'impression que la communauté des chercheurs se laisse encore impressionner par le communiqué de l'Académie française du 20 avril 1967, qui a critiqué le terme de standard et a recommandé de le remplacer par «la norme» (voir B. Müller 1975, 232).

c) Tandis que les linguistes français ayant participé à l'HLF n'ont, à quelques exceptions près, pratiquement pas contribué à faire progresser la recherche sur cette dynamique, les linguistes qui se consacrent à l'étude des rapports linguistiques au sein de la francophonie ont du mal à partager les représentations dominantes basées sur l'unilinguisme et l'hégémonie linguistique. C'est probablement pour cette raison que la notion de variété standard n'apparaît que dans des contributions qui abordent les rapports linguistiques au Québec, en Belgique, au Maghreb, en Afrique subsaharienne et en Océanie. Son usage se rapporte essentiellement aux phénomènes linguistiques de la prononciation et du lexique. Tout d'abord, c'est à l'école, puis plus tard dans les médias comme la radio, la télévision, le cinéma et dans l'administration que cette variété émerge et se diffuse. Les personnes qui maîtrisent cette variété dans les pays francophones sont d'une part les coopérants, c'est à dire les personnes participant à des projets d'aide au développement, d'autre part les élites de ces pays, ces derniers pratiquant le français en tant qu'«acrolecte», selon la

terminologie d'Ambroise Queffélec. La communication en standard est surtout associée à la communication dans le domaine public. En tant que modèle de comportement, le standard revêt une connotation de distinction sociale et de prestige. Comme variété codifiée, il acquiert une signification symbolique, c'est la raison pour laquelle au Québec de gros efforts sont fournis pour créer un standard québécois dans le cadre du projet d'État national. Par conséquent, les variétés régionales s'en trouvent dévalorisées, considérées comme inférieures, déficientes et arriérées.

Ce résumé du tome de l'HLF 1945-2000 ouvre certaines pistes à une discussion sur les processus de standardisation. A mon avis, il convient d'appliquer la notion de variété standard du français à des formes linguistiques qui apparaissent vers le milieu du XX^e siècle et qui représentent, après une longue période d'activité métalinguistique (la codification) et de sélection, un changement significatif dans le système des variétés linguistiques. Le standard apparaît comme résultat de multiples processus de standardisation à travers l'histoire. La standardisation touche de façon différente la production orale et écrite, l'immédiat communicatif et la distance communicative. L'écrit est particulièrement soumis à une pratique constante de contrôle, de sélection et de l'identification de ses normes et formes, allant des *scriptae* médiévales à base locale qui se transforment par de processus «osmotique» de contact et de nivellement entre différentes *scriptae* en des *koinés* d'une envergure plus large (voir Koch/Oesterreicher 2001, p. 611). La *koinésation*, soit à base monotopique soit à base «composite», est un aspect de la standardisation. Ce n'est pas par hasard que la codification (grammaires, dictionnaires) connaît un essor considérable après l'invention de l'imprimerie et des activités des imprimeurs afin de rendre plus économique la production de textes. Lorsque, pendant la Révolution française, la politique linguistique jacobine appelle à l'uniformisation de la langue dans le nouvel Etat bourgeois national et prépare idéologiquement le terrain pour une école primaire obligatoire, il faudra attendre encore 150 ans pour que cette uniformisation, au bout de plusieurs étapes, soit à peu près accomplie, car aujourd'hui encore elle est loin d'être réalisée (et ne le sera probablement jamais). Parmi les étapes décisives, force est de mentionner les lois scolaires décrétées entre 1832 et 1882, rendant enfin l'école obligatoire pour tous les enfants, et celle de 1959, prolongeant l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans. Une autre étape décisive, cette fois-ci centrée sur la diffusion de l'oral à l'échelle nationale, est l'apparition de la radio et du film parlant dans les années 1930, la télévision dans les années 50 et le transistor dans les années 60 qui comptent parmi les innovations techniques les plus significatives, afin de rendre audible un parler supra-régional.⁵ En 1960 un programme destiné à la

⁵ A ce propos, F. Gadet note: «Certes, il ne faut pas surestimer les effets de la confrontation passive qui est le propre de ces trois médias: davantage que sur la qualité de la langue c'est sur l'uniformisation qu'ils ont joué, en frottant les locuteurs à des accents autres que de proximité immédiate (locale et/ou sociale). Ainsi, la radio a fait entrer le français dans

jeunesse trouve sa place dans le paysage médiatique: avec la diffusion de «Salut les copains» sur Europe 1, les jeunes vont non seulement faire entendre leur voix dans les médias, mais leur langage s'étendra à tout le pays. Dans la presse, une tendance similaire apparaît. En Belgique, en Suisse et plus tard au Canada francophone, on peut observer des phénomènes comparables. Ces transformations dans la communication sur une vaste échelle et dans l'éducation sont intégrées depuis les années 1950 à de nouvelles dimensions de la mobilité sociale: citons par exemple l'afflux de population vers les agglomérations urbaines, l'industrialisation, le transport individuel et ferroviaire, la migration interne et transfrontalière. Alors qu'au milieu du XX^e siècle presque la moitié de la population française vivait à la campagne, dans les années 1970 le pourcentage de la population urbaine atteint 70%, croissance qui se reflète également dans les formes de communication de la société civile en milieu urbain. Dans les années 1980, l'expansion du secteur tertiaire et des nouvelles technologies, qui ont comme effet secondaire l'apparition d'un dispositif conduisant à une évolution à contre-courant, à savoir la déstandardisation, donnent une nouvelle impulsion à la dynamique linguistique. Dans la mesure où les nouvelles formes de communication ouvrent des créneaux pour une pratique alternative de l'écrit et de l'oral, elles remettent en question le monopole centripète des médias autorisés par les institutions étatiques.

Dans sa reconstruction de l'histoire des langues standard, Einar Haugen (1987) distingue quatre étapes: 1. la sélection de la norme, 2. la codification, 3. l'implantation, notamment par l'intermédiaire de l'école, 4. l'élaboration/l'enrichissement fonctionnel et structurel. Ces étapes sont-elles également discernables dans l'histoire du français? En ce qui concerne la première étape, l'influence de Malherbes, de Vaugelas et de l'Académie française revêt une importance certaine. Le Bon usage représente la norme linguistique d'une élite sociale, d'une partie de l'aristocratie; norme qui n'est cependant pas explicitement formulée et qui, par conséquent, s'apparente plus à un mythe qu'à un modèle. Les auteurs classiques ont eu, pour leur part, d'avantage une fonction de modèle dans la consolidation de la norme de cette élite, et leurs ouvrages ont servi de référence tout au long de l'histoire de la grammaticographie. La deuxième étape, la codification, revient aux auteurs de dictionnaires comme Furetière, aux collaborateurs de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert et à beaucoup d'autres. De nos jours, les maisons d'édition, Robert ou Larousse, continuent dans cette direction. C'est particulièrement grâce à l'impression typographique, à la lexicographie et à la grammaticographie que les processus de conventionalisation peuvent être atteints; ce qui signifie qu'un groupe encore assez restreint d'auteurs dispose

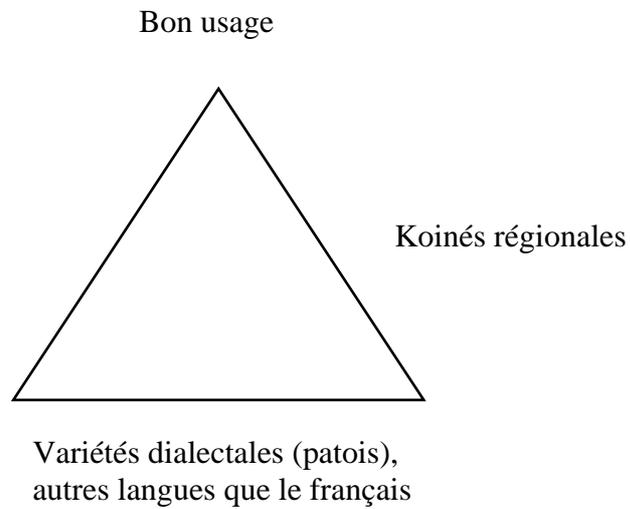
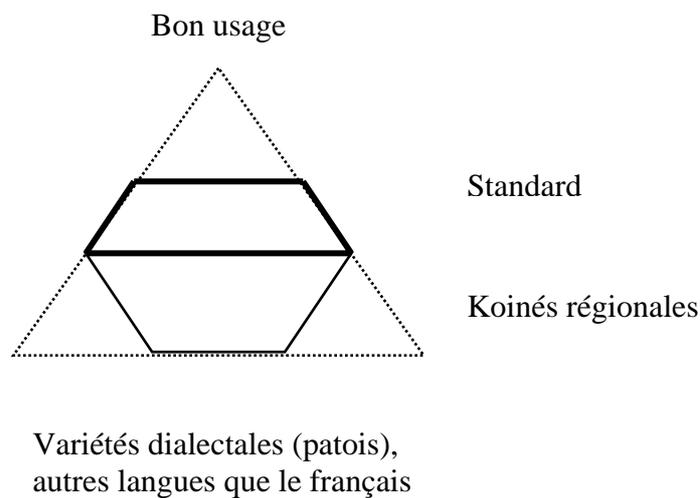
chaque foyer: d'abord un français standard, puis un style de plus en plus spontané, jusqu'aux radios libres à partir de 1981. Certaines de ces radios pour jeunes, comme NRJ ou Fun-Radio, constituent un pôle extrême d'un continuum linguistique qui va jusqu'à France-Culture ou Radio-Classique», dans Chaurand (dir.) 1999, p. 592.

d'un code nécessaire pour mener à bien ses travaux. Ce n'est qu'au cours du XIX^e siècle que la «démotisation de l'écrit»⁶, c'est à dire le fait de rendre accessible l'écrit à un grand public pour que les gens puissent utiliser cette ressource culturelle dans leur vie quotidienne, gagne en ampleur dans la société française.

Quant à la troisième et à la quatrième étape, l'implantation et l'élaboration, elles incombent avant tout, vers la fin du XIX^e et au cours du XX^e, à l'école républicaine ainsi qu'à des instances et des autorités qui définissent les normes linguistiques de manière déterminante: enseignants, lecteurs des maisons d'édition, auteurs, rédacteurs de journaux, présentateurs d'informations à la télévision et à la radio, mais aussi, depuis peu, les programmes de corrections conçus par les entreprises de logiciels. Au cours du XIX^e siècle, l'alphabétisation en français, d'abord des garçons, plus tard aussi des filles, progresse sensiblement, au détriment des autres langues, et à l'encontre de ce que la linguistique française appelle *le patois*.

Dans le fond, le modèle de Haugen ne s'avère pas suffisamment développé pour expliquer le caractère dynamique des variétés et des normes. Ce modèle n'est pas tout à fait approprié pour expliquer le rapport réciproque entre l'écrit et l'oral d'une part, la relation entre la pratique linguistique socialement restreinte d'une élite et la distribution à grande échelle de la variété standard d'autre part. Comme l'a déjà mentionné Heinz Kloss, les écrits spécialisés, les textes de vulgarisation scientifique, technique et journalistique – il parle de «Sachtexte» – touchant un grand public jouent un rôle beaucoup plus décisif. De plus, les aspects ayant trait aux médias et aux technologies de communication semblent être, dans le modèle de Haugen, un peu écartés, particulièrement ce qui concerne la radio, la télévision, le cinéma, l'internet etc. qui, quotidiennement, servent de modèle linguistique – un modèle à imiter – à un vaste public et participent ainsi à l'évolution de cette variété. Il s'agit donc de rendre plus explicite le lien étroit entre l'oral et l'écrit dans une société fortement instruite et socialement hétérogène. Cette transformation peut être ainsi schématisée (cf. fig. 1 et 2).

⁶ Pour le concept de la *démotisation de l'écrit*, voir U. Maas 1985, 1986.

Fig. 1: Situation diglossique en France du XVII^e au XIX/XX^e siècle⁷Fig. 2: Standardisation et réduction de la variation dialectale et des langues régionales au XX^e siècle

⁷ Le schéma reprend en partie le modèle du germaniste P. Auer 1997, p. 130ss. pour représenter d'une part la situation diglossique et sa diminution («Entdiglossierung») et d'autre part le rapport entre les variétés dialectales et la variété standard dans le processus de standardisation et de déstandardisation. Le cas de l'allemand montre également dans quelle mesure se sont développées plusieurs variétés standard régionales. Par rapport aux tensions entre le français standard et le français régional, en particulier en Alsace, voir Bonnot 1995.

Examinons à présent l'hypothèse selon laquelle la variété standard ne s'implante et ne se développe pas avant la première moitié du XX^e siècle. Pour ce faire, le tome de l'HLF 1914-1945 donne un éclairage révélateur sur la dynamique linguistique durant la première moitié du XX^e siècle. Regardons d'abord brièvement l'index du volume où le terme de standard n'apparaît qu'une seule fois, dans la collocation *standard néerlandais*. Les termes 'variété standard', 'langue standard' ou 'standard' ne figure pas dans l'index; le terme de 'la norme', dans un sens général, non plus, même si plusieurs chapitres le mentionne, comme c'est le cas dans «L'Etat des patois» de J. Chaurand. Le terme 'langue' nous renvoie une seule fois à la 'standardisation' qui, cependant, se rapporte au Québec. En dernier recours, le terme 'patois' nous permet de trouver quelques informations exploitables qui sont développées dans les thèmes suivants: *patois et école* (p. 184), *patois et écriture* (p. 186ss), *patois et francisation* (p. 178), *patois et prestige de la ville* (p. 185), *patois et langue normée* (p. 172), thèmes que l'on retrouve dans le chapitre sus-mentionné «L'Etat des patois» de J. Chaurand. Il décrit le processus de marginalisation grandissante du patois en France durant la première moitié du XX^e siècle en des termes de «pénétration du français» ou «francisation». Le service militaire pendant la première guerre mondiale, l'industrialisation, l'école, plus tard la radio sont des facteurs qui ont grandement contribué à l'expansion du français face aux patois. Il en découle une attitude méprisante par rapport au patois; ce qui a incité les parents à se montrer attentifs quant au choix de la langue apprise à l'école.⁸

- (8) A partir des années 30, des parents ont entrepris une lutte contre le patois parce qu'ils pensaient faciliter à leurs enfants la possession d'un français correct de plus en plus indispensable dans toutes sortes de situations (p. 183).

Cette constatation sur le rôle des familles en ce qui concerne les rapports entre le patois et le français rejoint les observations d'André Petitjean qui a analysé les textes officiels (instructions, arrêts, décrets, circulaires) et les manuels scolaires de français des années 1923 et 1938. Autant en 1923 qu'en 1938 on trouve dans les directives et instructions de la politique d'enseignement du français la formule suivante:

- (9) faire du français la discipline qui impose le 'bon usage' et la 'correction' en matière de langue (A. Petitjean, p. 637).

L'enseignement du français comporte plusieurs domaines: la lecture, l'écriture, la récitation, le vocabulaire, l'élocution, l'orthographe et la composition; en

⁸ Castellotti/Robillard (2001) soulignent qu'il s'agit ici du même processus qui s'est développé pour les langues des migrants, qui ont eux aussi, pour une partie, arrêté de transmettre leurs langues.

1938 viennent s'ajouter la grammaire et la rédaction. Ainsi donc le programme de l'enseignement du français de l'entre-deux-guerres reprend celui que l'école républicaine suivait déjà en 1887. André Petitjean qualifie ce programme d'«opération d'homogénéisation linguistique» (p. 638). En exposant une situation contradictoire, Pierre Rézeau émet des doutes sur le succès des tentatives étatiques entre les deux guerres visant à soumettre tous les élèves à cette opération d'homogénéisation: d'une part, les institutions scolaires en 1930 tentent de lutter contre le patois et d'autre part, les enseignants généralement peu formés n'étaient en général pas capable de parler un autre français que celui de la variété locale (p. 677ss). Les nombreuses études et données des années 20 et 30 qu'André Petitjean a analysées, démontrent clairement la présence encore vivace des variétés régionales. Dans *Le français moderne 6* (1938) on peut lire, concernant le langage à la radio à la fin des années 30, le témoignage suivant: «il lui arrive bien souvent de reconnaître au microphone de la Tour Eiffel, des voix franc-comtoises» (voir HLF 1914-1945, p. 711, note 79).

Les études de l'avant dernier tome de l'HLF soulignent l'ancrage de l'hétérogénéité linguistique et la persistance des variétés régionales en France dans les années 20 et 30. Au sein de l'administration scolaire, le français à enseigner – et non le français enseigné – fait l'objet d'un débat et le combat contre les patois se poursuit. Ce débat sur le français à enseigner sensibilise l'opinion publique à la question de la variété de prestige à venir. Parler une variété régionale ne constitue cependant pas encore un obstacle pour être engagé comme animateur de radio ou acteur/actrice de cinéma.⁹ Ces faits nous permettent donc de conclure que les processus de changements sociaux, après la deuxième guerre mondiale, et les innovations techniques depuis les années 50 représentent le cadre dans lequel la variété standard s'est diffusée.

3. Je me référerai maintenant à la problématique du changement linguistique en soulevant deux problèmes: premièrement, la directionnalité des processus de standardisation et, deuxièmement, l'extension de ces mêmes processus.

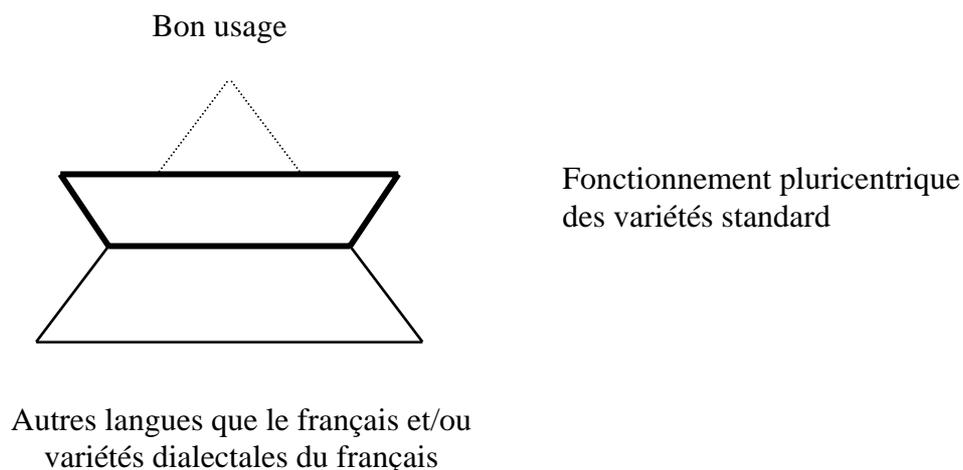
Longtemps, dans la linguistique française et générale, le discours dominant consistait à parler d'unidirectionnalité. Le concept d'unidirectionnalité est caractérisé, par exemple, par des structures lexicales relatives au corps humains – *face, pied, dos* – qui se transforment, de manière irréversible, en structures grammaticales comme les locutions prépositives *en face de, au pied de, au dos de* etc. Il s'agit donc de phénomènes de grammaticalisation. Ce concept d'unidirectionnalité a servi également de modèle pour la structure des variétés d'une langue dont une seule variété, une seule norme finit par s'imposer comme

⁹ Voir à cet égard l'étude de M. Abecassis (2005) qui étudie cinq films français des années 1938 et 1939 afin de montrer, sur la base d'une analyse quantitative, d'une part, la mise en forme d'un *français parisien populaire* et d'autre part, le mimétisme de la réalité socio-stylistique par les protagonistes.

la référence, c'est le cas du bon usage ou de la 'Hochsprache'. Au début des années 1990, des chercheurs comme Michael Clyne, se référant à son tour à Heinz Kloss, et Jean-Baptiste Marcellesi ont critiqué ce point de vue. Ainsi Michael Clyne (1992) a élaboré le concept de langues pluricentriques. Il a donc mis en évidence une forme du changement linguistique qui démontre qu'une langue peut avoir non seulement une variété standard mais aussi deux, voire même plusieurs. Les romanistes, comme de leur côté les germanistes et les anglicistes, peuvent aisément confirmer cette constatation, en citant le cas du portugais et du brésilien ou de l'espagnol et du castillan «platense». Concrètement, la question est de savoir jusqu'à quel point le standard peut-il tolérer la variation afin de garantir la cohésion dans une communauté linguistique ou dans quelle mesure l'identité nationale ou régionale des acteurs linguistiques et politiques est liée à leur propre variété standard. En ce qui concerne le français, l'ouvrage de Bernhard Pöll (2005) «Le français langue pluricentrique?» mérite une grande attention. Le livre de Bernhard Pöll contribue à une discussion théorique intéressante dans la mesure où il interprète le concept de langue pluricentrique de manière strictement fonctionnelle. C'est pour cette raison qu'il évoque le «fonctionnement pluricentrique» au sujet du français dans l'espace francophone.

Si l'on reprend maintenant la fig. 2 pour se pencher sur l'espace francophone, l'on peut donc décrire la situation di- ou hétéroglossique au sein de la francophonie dans laquelle plusieurs variétés fonctionnent comme standard, de la manière suivante (voir fig. 3).

Fig. 3: Fonctionnement pluricentrique des variétés standard dans la Francophonie



Outre la directionnalité, l'extension du processus de standardisation représente un autre problème relatif au changement linguistique. Il semble incontestable que les processus de standardisation soient toujours liés aux processus de

normalisation¹⁰, à savoir, l'évaluation, le jugement, la sélection de formes linguistiques qui font partie de différents systèmes normatifs: normes destinées à l'écrit – l'orthographe, à la prononciation – l'orthophonie, aux formes et aux significations des mots ainsi que leurs rapports dans les énoncés, qui sont décrites dans les dictionnaires et les grammaires prescriptives. Les dictionnaires et grammaires reflètent de leur côté les usages que les acteurs professionnels en matière de langue estiment en vigueur dans une communauté linguistique. Même s'il est commun de limiter l'énumération des domaines relatifs à la codification métalinguistique à cette liste, bien d'autres systèmes normatifs déterminent la langue standard. D'un point de vue sociolinguistique, l'aspect essentiel de ces processus de normalisation linguistique repose dans la pratique des acteurs. Par conséquent, certaines questions peuvent être posées: à qui incombe l'évaluation des formes linguistiques? Qui est en position de déterminer la 'bonne' forme ou la forme 'correcte'? Qui a le pouvoir, symbolique ou concret, d'imposer une forme au détriment d'une autre? Qui permet la diffusion de ces formes? Qu'est-ce que la communauté est prête à accepter comme forme (prestigieuse)? Il semble également incontestable que la standardisation ne se limite pas à la normalisation comme l'avait affirmé l'Académie française en remplaçant le concept de standard par celui de norme. Ni l'orthographe, ni l'orthophonie ne peuvent constituer à elles seules la variété standard.

Afin d'apporter des précisions sur l'extension des processus de standardisation, j'aurai de nouveau recours à l'HLF 1914-1945, et en particulier au chapitre «Le français à enseigner» d'André Petitjean. A mon avis, il dégage dans son texte une force motrice des processus de standardisation, qui consiste en l'interaction de l'oral et de l'écrit lors de l'acquisition d'une variété à apprendre. André Petitjean analyse les programmes de 1923 et de 1938 concernant l'enseignement du français. Élaborés par l'administration scolaire pour combattre les patois, ils déterminent les composantes du cours de français ainsi que leurs objectifs: récitation, vocabulaire, élocution, orthographe,

¹⁰ Le terme de *normalisation* se réfère ici à la/les *norme/s* et est compris comme processus de (re-) produire et d'appliquer, par sélection, canonisation et/ou codification, ce qu'une communauté considère comme norme(s) linguistique(s). Il s'agit de jugements de valeur quant à ce qui est considéré comme linguistiquement correct, juste, etc. et situationnellement approprié. Dans ce sens, il diverge partiellement du concept de la normalisation linguistique élaboré par la sociolinguistique occitane et catalane (voir Kremnitz 1982) et répandu largement dans le domaine des langues en milieu minoritaire. Normalisation, dans ce deuxième sens, signifie la mise à disposition pour les locuteurs de toutes les formes linguistiques nécessaire pour qu'ils puissent communiquer dans tous les domaines de la vie moderne (aspect fonctionnel) et de rendre normal la pratique de cette langue dans une société plurilingue (aspect glottopolitique). La normalisation sociolinguistique implique la prise en compte de *la normativisation linguistique* (grammaticale, lexicale, orthographique etc.). Voir Boyer/Lamuella 1996, p. 148 ss., Tanzmeister 1995.

composition (1923), grammaire et rédaction (1938). En ce qui concerne la récitation on peut lire:

- (10) Par l'intermédiaire de la mémorisation de textes, on cherche à entraîner les élèves à l'expression orale («On exigera d'eux une prononciation distincte correcte») et on espère qu'ils sauront se constituer une réserve d'idées et d'expressions susceptible d'enrichir leur expression écrite («usage correct des mots et des tours de notre langue») (p. 639).

Parmi les textes retenus pour être appris et récités, les poèmes reviennent toujours dans les programmes et les manuels scolaires. Les Instructions de 1923 recommandent aux enseignants de procéder ainsi:

- (11) 1) le maître lit le texte et commente sa lecture. Celle-ci doit être «expressive» et éviter les commentaires explicatifs («[...] la lecture expressive est non seulement la meilleure des explications mais à l'école élémentaire, la seule explication utile.»)
2) le maître fait lire le texte par les meilleurs élèves puis il le fait lire plusieurs fois par chaque enfants («Pour cela on écrit au tableau noir le texte à faire apprendre et on le fait lire et répéter collectivement [afin] d'habituer les enfants à l'intonation juste [...]» (p. 643).

A la lumière de ces exemples, nous pouvons nous imaginer comment l'administration scolaire concevait l'interaction entre l'écrit et l'oral dans l'acquisition d'«un français correct». Cette variété à apprendre que Le Dû qualifie de *français scolaire* ne se limite pas au code écrit de la langue littéraire qui a longtemps fait l'objet de l'attention des grammairiens et des critiques. Cependant, la langue littéraire est parfaitement intégrée au système d'apprentissage. Les formes écrites et les structures de textes sont systématiquement pris comme supports afin d'exercer la maîtrise de l'oral, comme c'est le cas pour les exercices de prononciation et d'intonation ou, l'expression de formules plus complexes. Ce processus d'apprentissage inclut également l'acquisition de règles pragmatiques: l'exactitude de l'expression, les formes de politesse, les différences dans les expressions relevant du domaine privé et public, de la spontanéité et du contrôle de l'énonciation, en bref, les expressions de l'immédiat communicatif et de la distance communicative. La langue écrite devient par conséquent un modèle correctif pour l'apprentissage de l'oral.

Le concept de l'extension va cependant au delà des relations entre l'oral et l'écrit et nous mène dans un espace de communication médiatique. Ainsi, les formes de communication modernes, chat, SMS, e-mail méritent considération. En effet, on peut se demander dans quelle mesure elles représentent un potentiel pour un autre changement linguistique comme celui de la déstandardisation.¹¹

¹¹ Voir à cet égard les contributions de B. Frank-Job et de G. Budach, dans ce volume.

4. Revenons à notre point de départ, à savoir les processus de standardisation et le concept de standard dans la linguistique française. Au regard des travaux de l'école de Prague à partir des années 1930, de la linguistique allemande, américaine et anglaise depuis le début des années 1970, nous pouvons suivre un riche débat sur les processus de standardisation, sur les normes linguistiques, le rapport entre l'oral et l'écrit au sein du concept de l'immédiat communicatif et de la distance communicative, les langues pluricentriques et la déstandardisation. Dans les textes analysés sur l'histoire du français au XX^e siècle, même si la problématique du standard ne revêt pas un intérêt primordial pour les linguistes, on peut déduire cependant quelques conclusions sur la dynamique linguistique et les concepts d'analyse.

a) Le standard est considéré comme une variété de la langue parmi d'autres variétés, il ne correspond pas à la norme.¹² Le standard est un système de normes et de formes linguistiques, parfois considéré comme idéal.¹³

b) L'essor et la diffusion d'une variété standard en français, de même que dans d'autres langues comme l'allemand et l'anglais, est un phénomène historique très récent du milieu du XX^e siècle. Le standard est le résultat d'un long processus de standardisation (sélection de formes linguistiques, canonisation de textes et de formes, codification du lexique et de la grammaire, etc.), qui a été centré surtout sur l'écrit, la langue littéraire et la pratique linguistique d'un groupe social assez restreint. Sous le système féodal et capitaliste précoce, l'activité normative n'a pas pris en considération la pratique de l'oral. Il est réservé à la société bourgeoise post-révolutionnaire de changer de pratique communicative en mettant l'accent, d'une part, sur une portée plus étendue de son activité économique et culturelle et, d'autre part, sur la distinction sociale par le biais d'un habitus spécifique, y compris une prononciation à la parisienne, qui se divise en fait, autour de 1820, en trois ou quatre «langues urbaines».¹⁴ L'uniformisation du parler en public est encore très loin; pour surmonter le compartimentage linguistique, il convient de noter la progression de la mobilité sociale, de la formation scolaire, de l'administration et des mass-médias électroniques.

c) Comme nous montre l'analyse de l'enseignement scolaire du français durant la première moitié du XX^e siècle, le standard est une variété à apprendre. Elle se distingue du français familier, régionalement et socialement marqué, parlé par des élèves. L'apprentissage de cette variété, *le français scolaire*, s'applique soit

¹² U. Ammon (2004, 31) précise que, de temps en temps, le standard peut être identifié à la norme dans une phrase comme «En allemand, tel où tel phénomène ne correspond pas à la norme» - ce qui veut dire tout simplement: ce n'est pas du standard allemand.

¹³ Voir F. Gadet 1992, p. 22: «Quant à «standard», c'est une idéalisation: il n'y a pas de locuteur du français standard». V. Castellotti/D. de Robillard (2000, 34-35) l'ont pour leur part qualifié de „fantasmé“, du point de vue des représentations de leurs témoins.

¹⁴ Voir Lodge 2004 et en particulier le chapitre 11 «Standardisation and dialect-levelling», 205-227, portant sur le XIX^e s., ici p. 209.

à l'écrit soit à l'oral et en particulier à la conscience linguistique des parents et des élèves. Pour la plupart de ces personnes, c'est avant tout l'intériorisation de l'imgo d'un modèle qui est jugé prestigieux et favorisant l'ascension sociale. L'instrument didactique de l'apprentissage est le recours systématique à la langue écrite par la mémorisation de poèmes, la lecture à haute voix, la répétition des paroles de l'enseignant. Ce recours à la langue écrite pour faire évoluer la pratique orale s'intègre à l'apprentissage d'une stratégie communicative qui permet aux élèves de se sensibiliser aux besoins communicatifs d'une société complexe.

d) Une bonne maîtrise de la variété standard est porteuse de prestige social. Le prestige désigne la valeur d'une variété qui favorise la mobilité sociale du locuteur.

e) Bien qu'en Allemagne, le standard soit considéré comme 'neutre' ou non marqué régionalement par rapport aux dialectes, on distingue plusieurs standards régionaux (Auer 1997). La situation du français en France s'avère plus compliquée. Le français parisien des gens cultivés représente la variété de prestige en France et à travers la francophonie. Il s'agit d'un français diatopiquement marqué, parfois taxé de 'snob', et même rejeté comme tel, – non seulement en Belgique et au Canada francophone, mais aussi en France.

f) Dans la mesure où le standard est diffusé par les institutions de la société dans l'espace public, il devient un instrument de sélection sociale. Les locuteurs qui ne maîtrisent pas le standard, risquent d'être dévalués, exclus, marginalisés et sont emmenés à comprendre que le standard est aussi un instrument de pouvoir. L'essor du standard a pour conséquence une restructuration, voire une hiérarchisation du système de variétés.

g) Le standard est une variété codifiée. Il existe des normes fixées pour la grammaire, le lexique, la prononciation qui permettent de distinguer le 'correct' du 'faux' et d'exercer ainsi un contrôle social. De plus en plus, il se heurte cependant à des formes du français populaire, familier et argotique qui n'épargnent ni l'écrit ni la communication orale à distance. «On ne peut plus désormais opposer oral spontané et écrit produit fini, ou écrit fait pour durer et oral volatil» (F. Gadet 1999, 593). C'est pour cette raison que la dichotomie conceptuelle de l'immédiat communicatif et de la distance communicative gagne en importance. Dans une perspective fonctionnelle, la variété standard trouve sa place sur le champ de la distance communicative, avec des répercussions sur les formes linguistiques de l'immédiat communicatif et la restructuration des variétés.

Bibliographie

- Abecassis, Michaël 2005: The representation of Parisian Speech in the Cinema of the 1930s. Oxford et al.: Peter Lang
- Ammon, Ulrich 1986: Explikation der Begriffe ‚Standardvarietät‘ und ‚Standardsprache‘ auf normtheoretischer Grundlage. Dans: Holtus, Günter/Radtke, Edgar (Hg.): Sprachlicher Substandard. Tübingen: Max Niemeyer Verlag, 1-63
- Ammon, Ulrich 2004: Standard und Variation: Norm, Autorität, Legitimation. Dans: Eichinger Ludwig/Kallmeyer, Werner (Hg.): Standardvariation. Wie viel Variation verträgt die deutsche Sprache?, Berlin/New York: de Gruyter, 28-40
- Antoine, Gérald/Martin, Robert (dir.) 1995: Histoire de la langue française 1914-1945. Paris: CNRS Éditions
- Antoine, Gérald/Cerquiglini, Bernard (dir.) 2000: Histoire de la langue française 1945-2000. Paris: CNRS Éditions
- Auer, Peter 1997: Führt Dialektabbau zur Stärkung oder Schwächung der Standardvarietät? Zwei phonologische Fallstudien. Dans: Mattheier, Klaus J./Radtke, Edgar (Hg.): Standardisierung und Destandardisierung europäischer Nationalsprachen, Frankfurt/M. [et al.]: Peter Lang
- Bex, Tony/Watts, Richards (eds.) 1999: Standard English: a widening debate. London [u.a.]: Routledge
- Bonnot, Jean-François P. (dir.) 1995: Paroles régionales. Normes, variétés linguistiques et contexte social: Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg
- Bonnot, Jean-François P. 1995: Normes, conditionnement social et variabilité en français parlé de la région de Montbéliard. Dans: Bonnot, Jean-François P. (dir.) 1995, 317-351
- Bourdieu, Pierre 1982: Ce que parler veut dire. Paris: Fayard
- Boyer, Henri/Lamuella, Xavier 1996: Les politiques linguistiques (= Chap. 4). Dans: Boyer, Henri (dir.): Sociolinguistique. Territoire et objets. Lausanne/Paris: Delachaux et Niestlé, 147-177
- Castellotti, Véronique/Robillard, Didier de 2001: Images de la variation du français: dominantes et harmoniques, changement. TRANEL n° 34-35, 393-410
- Chaurand, Jacques (dir.) 1999: Nouvelle histoire de la langue française. Paris: Editions du Seuil
- Clyne, Michael (ed.) 1992: Pluricentric Languages: differing norms in different nations. Berlin/New York: W. de Gruyter
- Delamotte-Légrand, Régine 2006: Ecart langagiers: entre hétérogénéité, diversité et altérité. Dans: Hélot, Christine et al. (éds.): Écarts de langue, écarts de culture. A l'école de l'Autre. Frankfurt/M. [et al.]: Peter Lang, 37-57

- Eichinger, Ludwig M./Kallmeyer, Werner (Hg.) 2004: Standardvariation. Wie viel Variation verträgt die deutsche Sprache? Berlin/New York: W. de Gruyter
- Gadet, Françoise 1989: Le français ordinaire. Paris: Armand Colin
- Gadet, Françoise 1992: Le français populaire. Paris: PUF
- Gadet, Françoise 1999: La langue française au XX^e siècle. L'émergence de l'oral. Dans: Chaurand, Jacques (dir.) 1999, 583-671
- Hagège, Claude 1983: Voies et destins de l'action humaine sur les langues. Dans: Fodor, Istvan/Hagège, Claude (eds.) Language Reform/La réforme des langues/Sprachreform, Hamburg: Buske, vol. 1, 11-68
- Haugen, Einar 1987: Language Planning. Dans: Ammon, Ulrich/Dittmar, Norbert/Mattheier, Klaus J. (eds.): Soziolinguistik. Ein internationales Handbuch der Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft, Bd. 1, Berlin/New York: de Gruyter, 626-637
- Kloss, Heinz ²1978: Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800. Düsseldorf: Schwann
- Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf 1985, Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte. In: Romanistisches Jahrbuch 36, S. 15-43
- Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf 2001: Langage parlé et langage écrit. Dans: Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (éds.): Lexikon der Romanistischen Linguistik, tome I/2, Tübingen: Niemeyer, 584-627
- Kremnitz, Georg 1982: Entfremdung, Selbstbefreiung und Norm. Texte aus der okzitanischen Soziolinguistik. Tübingen: Narr
- Léon, Pierre 1979: Standardisation vs. diversification dans la prononciation du français contemporain. Dans: Hollien, Harry and Patricia (eds.): Current Issues in the Phonetic Sciences. Amsterdam: Benjamins 1979, 541-549
- Lodge, R. Anthony 2004: A Sociolinguistic History of Parisian French. Cambridge: Cambridge University Press
- Lüdi, Georges (Hg.): Sprachstandardisierung. Standardisation des langues. Standardizzazione delle lingue. Standardization of languages. Freiburg: Universitätsverlag Freiburg (CH)
- Maas, Utz 1985: Lesen – Schreiben – Schrift. Die Demotisierung eines professionellen Arkanums im Spätmittelalter und in der frühen Neuzeit. Dans: LiLi. Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik, Heft 59, 55-81
- Maas, Utz 1986: Die "Modernisierung" der sprachlichen Verhältnisse in Norddeutschland seit dem späten Mittelalter. Dans: Der Deutschunterricht, Nr. 4, 37-51
- Mattheier, Klaus J. 1997: Über Destandardisierung, Umstandardisierung und Standardisierung in modernen europäischen Standardsprachen. Dans: Mattheier, Klaus J./Radtko, Edgar (Hg.): Standardisierung und

- Destandardisierung europäischer Nationalsprachen, Frankfurt/M. [et al.]: Peter Lang, 1-9
- Mattheier, Klaus J./Radtke, Edgar (Hg.): Standardisierung und Destandardisierung europäischer Nationalsprachen. Frankfurt/M. [et al.]: Peter Lang
- Maurais, Jacques 1999: La qualité de la langue: un projet de société. Québec: Conseil de la langue française.
- <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubB147/B147.pdf> (28.3.2007)
- Milroy, James/Milroy, Lesley ³1999: Authority in Language: investigating standard English. London: Routledge
- Oesterreicher, Wolf 2000: Plurizentrische Sprachkultur – der Varietätenraum des Spanischen. Dans: Romanistisches Jahrbuch, Bd. 51/2000, 287-318
- Pöll, Bernhard 2005: Le français langue pluricentric? Études sur la variation diatopique d'une langue standard. Frankfurt/M. [et al.]: Peter Lang
- Tanzmeister, Robert 1995: Normalisierung und Standard: eine Begriffsdifferenzierung. Dans: Cichon, Peter/Ille, Karl/Tanzmeister, Robert (Hg.). Lo gai saber. Zum Umgang mit sprachlicher Vielfalt. Wien: Braumüller, 199-229